

ces discours et l'espace nous fait défaut pour en parler comme nous le désirons. D'excellentes choses ont été dites au cours de cette inoubliable soirée. On y a rappelé la fondation de la société en 1890, au lendemain de la confection des funestes lois destinées à détruire le français et les écoles séparées. On y a rappelé aussi la fondation de la paroisse française du Sacré-Cœur il y a dix ans et les progrès réalisés durant la décade. De 500 à 600 qu'étaient alors les Canadiens-français de Winnipeg ils sont maintenant plus de 2 000 et appartiennent à toutes les classes de la société. En 1905 ils avaient deux classes à Sainte-Marie comprenant 60 enfants; aujourd'hui ils en ont cinq comprenant 182 élèves; ils possèdent un immeuble de valeur et projettent la construction prochaine d'une nouvelle église et d'une nouvelle école.

Toutes ces choses ont coûté de nombreux sacrifices à la population canadienne française de Winnipeg; l'odieux fardeau de la double taxe pèse toujours sur elle comme sur les autres catholiques de la ville, mais elle est bien déterminée à continuer la lutte dans le sacrifice et, comme preuve de cette disposition, elle a voulu éviter toute démonstration extérieure dans la célébration des noces d'argent de la société Saint-Jean-Baptiste, afin de pourvoir au soutien de l'école bilingue, dirigée avec tant de succès par les dignes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Aussi a-t-elle profité de cette circonstance pour offrir à la commission scolaire une généreuse bourse recueillie à cette occasion, bourse atteignant le beau chiffre de \$900.

Comme S. G. Mgr Béliveau l'a dit dans son allocution, la Société a été bien inspirée et elle a fait acte de patriotisme intelligent et pratique. Avec ses félicitations, Sa Grandeur a offert aux généreux paroissiens du Sacré-Cœur, de chaleureux remerciements.

LA SUPERIORITE DES ECOLES BILINGUES

Ceux qui tiennent, à n'en pas vouloir démordre, que le bilinguisme est un système impraticable et absurde, ne peuvent pas ignorer ce que notre presse raconte périodiquement, les succès remportés en Saskatchewan, comme au Manitoba et dans l'Alberta, par les élèves des écoles bilingues. Au mois de juin dernier encore, lors des épreuves de fin d'année scolaire en Saskatchewan, sur près de huit mille concurrents, n'est-ce pas une Canadienne-française, Melle Catherine Savage, de l'Académie de Sion, de Prince-Albert, qui a remporté les premières palmes et décroché la médaille de Son Altesse Royale le Gouverneur Général du Canada ?

De tels succès n'ont rien qui doive surprendre ni déconcerter. Les élèves qui soumettent leur esprit à la discipline nécessaire pour apprendre deux langues, au lieu d'une seule, acquièrent évidemment une souplesse et une facilité supérieures.